



Les politiques publiques de votre secteur

Evolutions et enjeux

Contexte

- Les politiques publiques impulsent de profondes mutations depuis le début des années 2000 dans les secteurs de la santé et de la solidarité. L'appréhension de ces modifications est essentielle à la bonne compréhension du contexte global dans lequel les ESMS évoluent.

Objectifs

- La formation offrira une mise en perspective des fondements et des grandes orientations des politiques publiques. Elle permettra de renforcer les connaissances sur les cadres juridiques, les dispositifs spécifiques et les modes de financements.
- Les participants seront ainsi dotés d'outils pour comprendre les enjeux des politiques sectorielles et leurs influences sur leurs activités.

Programme

- Ce programme s'adresse à l'ensemble de nos adhérents, toutefois nous l'avons conçu de façon à ce qu'il puisse être décliné de façon spécifique à chaque secteur.
- Partie commune à tous les secteurs**
 - La réglementation sur l'organisation des secteurs de la santé et de la solidarité (loi HPST, loi 2002-2,...)
 - La répartition des compétences sur les champs de la santé et de la solidarité
 - Les procédures d'autorisation et modes de financements
- Partie propre à la lutte contre les exclusions**
 - Loi de 1998 relative à la lutte contre les exclusions
 - Loi de 2007 sur le Droit Opposable Au Logement Opposable (DALO)
 - Loi de 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR)
- Partie propre au secteur des Personnes en Situation d'Handicap (PSH)**
 - Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
 - La démarche Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) :
 - La philosophie du rapport Piveteau de 2014 et les 4 axes de la démarche
 - Les leviers de la démarche (réforme de la tarification, CPOM, réforme de la nomenclature du 9 mai 2017, création de nouveaux dispositifs etc.)
 - Les impacts de ces évolutions sur les associations, les professionnels et les usagers

Date(s) :

Intra : date(s) à fixer avec l'adhérent

Lieu :

Intra : dans vos locaux ou dans les nôtres selon la pertinence

Durée :

Intra : selon vos besoins

Coût :

Intra : selon la durée

Public :

Administrateurs, Directeurs, Chefs de service, administratifs

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances théoriques, exposés
- Echanges entre participants

Intervenants :

Cécile BENEZET,
Conseillère technique de l'URIOPSS PACA et Corse, Droit des personnes, enfance-famille

Lisa DEL GUIDICE,
Conseillère technique de l'URIOPSS PACA et Corse, Personnes âgées

Francis VERNEDE,
Conseiller technique de l'URIOPSS PACA et Corse, Lutte contre les exclusions - santé

Jessica VIELJUS,
Conseillère technique de l'URIOPSS PACA et Corse, Personnes en situation de handicap



Programme (suite)

▀ **Partie propre à la protection de l'enfance et de la famille**

- Loi du 5 Mars 2007 réformant la protection de l'enfance
- Loi du 14 Mars 2016 relative à la protection de l'enfant
- Les projets de loi en cours

▀ **Partie propre au secteur des personnes âgées**

- Loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement
- Réforme de la tarification
- Les différents rapports et le projet "grand âge"

Cette formation, sera animée par un de nos conseillers techniques sectoriels (droit des personnes-enfance-famille-établissements sanitaires, lutte contre les exclusions-santé, personnes en situation de handicap, personnes âgées).
En fonction de la composition du groupe en inter ou en fonction de votre secteur en intra.